

Notre charte (extraits)

1. Pour participer aux activités proposées par le C.P.E, il est nécessaire
 - D'être membre du CPE, à jour de ses cotisations,
 - Etre licencié auprès de la FFESSM,
 - Disposer d'un certificat médical de non contre-indication à la plongée de moins de 12 mois (...)
2. L'activité est placée sous l'autorité et la responsabilité du Directeur de Plongée, M. Eric Camilleri (MF2).

Tous les membres doivent respecter ses directives, en particulier les consignes de plongée (durée, profondeur, composition des palanquées...) (...)

3. Les plongées et formations doivent être réservées auprès du secrétariat du Patio.

Elles sont payables d'avance (à l'unité, cartes de 6 ou 12 plongées...).

Toute plongée non annulée, au moins 24 h à l'avance sera due.

4. Tous les membres du CPE, notamment les encadrants, sont bénévoles.

Chaque plongeur est donc appelé à gérer son équipement (rincage, rangement, embarquement, débarquement...) et aider, dans la mesure de ses compétences et des besoins, les encadrants dans la mise en place quotidienne de l'activité.

Les membres sont responsables de l'équipement mis à leur disposition par le club. En cas de perte, casse, vol, détérioration, le remboursement du prix des réparations ou du remplacement sera sollicité.

5. Chaque plongeur est responsable de lui-même et des autres (...)
6. Les plongeurs s'engagent à respecter l'environnement naturel, sous-marin et terrestre (...)
7. La participation aux activités du C.P.E vaut acceptation sans réserve des présentes conditions.

(texte complet : www.club-plongee-escalet.fr)

Club de Plongée

de l'Escalet

www.club-plongee-escalet.fr



Association loi de 1901, n° 194-2007
n° FFESSM 05830372
Avenue Serpentine
83350 Ramatuelle.

Informations, Réservations :

tel. 06 12 76 41 14 (Directeur de plongée)
06 67 62 77 00 (bureau) / 04 94 79 23 47 (Patio)
e-mail: plongee.escalet@gmail.com

Rendez-vous : Port de l'Escalet - Ramatuelle

Zui sommes-nous ?

Le Club de Plongée de l'Escalet est une association sans but lucratif, affiliée à la FFESSM, associée au Club Sportif de l'Escalet.

Nous proposons à nos membres la pratique et l'enseignement de la plongée sous-marine dans un cadre et un esprit associatif.

Au-delà, notre association s'engage pour la défense et le respect de ce site exceptionnel, classé NATURA 2000...

Plongez !

Nous proposons des plongées autonomes ou encadrées sur plus d'une quinzaine de sites de toutes profondeurs (de 3 à 60 m), épaves et tombants.

Nous organisons des formations FFESSM (plongeurs bronze/argent/or, niveau I, PE/PA 40 ou PE 60) et des baptêmes.

Enfin, nous proposons des promenades aquatiques en palmes, masque, tuba, permettant à tous une découverte du milieu marin, sans aucune contrainte...

Nos tarifs

1. Plongée

Plongée¹ (unité) **38 €**

(membres fondateurs : 25 €)

Carnet 6 plongées¹ : **210 €**

Carnet 10 plongées¹ : **330 €**

2. Formations

Plongeur bronze/argent/or d'Or : **370 €** (5 plongées + théorie)

Plongeur N1 : **370 €** (5 plongées + théorie)

PE/PA 40 (Pour NI) ou PE 60 (pour NII) : **370 €** (5 plongées)

Nitrox : **150 €**

1 plongée exploration offerte pour fêter l'obtention du niveau

3. Baptêmes (adhésion incluse)

Bateau : **50 €** (Plage : **35 €**)

4. Location matériel

Matériel technique² : **10 € l'unité**

(caution : 150 €)

Matériel « de confort »³ : **5 € l'unité**

(caution : 50 €)

5. Divers

Licence FFESSM : **42 €**

Adhésion : **20 €**

Gonflage : **7€**

¹ Plongeur disposant de son équipement

² Détendeur, ordinateur, stab.

³ Combinaison, PMT.